



Et si transmettre c'était mettre du sens pour (se) transformer ?

Pascal DIARD

Cela pourrait commencer par un dialogue de ce genre :
 - *J'n'aime pas les dates ! J'n'arrive pas à les retenir !* dit l'élève
 - *Qu'à cela n'tienne, en voici 3 pages !* répond, un tantinet provocateur, l'enseignant.

C'est ainsi que j'ai proposé aux élèves de seconde d'affronter la redoutable question de la chronologie en histoire.

Un questionnement préalable

Le problème initial pour l'enseignant n'est-il pas en effet de savoir comment susciter (donc transmettre) l'intérêt de ce récit sur le temps historique qu'est la chronologie, et ce pour structurer une pensée historique ? Je dis bien « récit » et non « frise » (Inscrite au fronton de quel monument ? Gravée dans quel marbre ? Figée pour quelle sorte d'éternité ?), parce qu'il s'agit bien de construire un savoir chronologique, de donner sens à la lecture croisée des temporalités historiques, vous savez celles sur lesquelles se déroulent les rapports entre l'histoire du genre humain, l'histoire naturelle du vivant et l'histoire d'une individualité singulière !

Or ce savoir chronologique ne peut pas se construire sur le mode de la répétition ou de la récitation, style « 1515 Marignan », sur le modèle du « par cœur » autrement dit. Ce savoir se construit comme tous les autres, à partir d'une vision du monde, d'une interprétation que l'intelligence humaine façonne et confronte avec l'objectivité du fait historique, et ce avec son lot d'erreurs, de mises en relation relativement pertinentes, de points de vue argumentés, de débats d'idées contradictoires, etc.

Prenons quelques exemples de dates qui posent problème :

- **1492** : découverte de l'Amérique par Christophe Colomb et/ou début du génocide amérindien ? Ou bien encore date de naissance d'une mondialisation du capital ?
- **1954-1962** : événements ou guerre d'Algérie ? Décolonisation ou lutte de libération nationale ? Et pourquoi ne pas faire commencer cette lutte de libération en 1945 (massacres de Sétif et Guelma), voire en 1830 au moment d'une conquête particulièrement meurtrière et spoliatrice ?
- **8 mai 1945** : une telle date signifie-t-elle la même chose à Paris et à Sétif dans le Constantinois ?

Tout un chacun sent bien alors à quel point apprendre une date ne va pas de soi, surtout qu'il s'agit simultanément de nommer l'événement. Et par conséquent que signifie retenir cette date plutôt qu'une autre ? Qu'est-ce qu'une date nécessaire à retenir sinon celle qui indique l'événement, sinon celle qui est le moment significatif et révélateur d'un processus en rupture et/ou en continuité, significatif et révélateur d'un bond qualitatif, de la massification d'une réalité vécue jusqu'alors sur un mode singulier, ou encore d'une nouveauté née de façon plus aléatoire ?

Et que le choix de la date à apprendre soit un choix éminemment idéologique (mystification du réel ou représentation du vécu), l'exemple récent de Haïti nous le montre avec une certaine clarté. Car cela a-t-il le même sens d'en commencer le récit chronologique seulement à partir de son indépendance en 1804, ou bien à partir de la première révolte d'esclaves en 1791 ?

L'amnésie de Jacques Chirac déclarant qu'Haïti n'avait pas été une colonie française nous donne une réponse sans ambiguïté.

L'expérience pédagogique

C'est donc sur la base de tels questionnements que je n'ai pas hésité à répondre à la difficulté des élèves de seconde pour mémoriser les dates... en leur proposant d'étudier 3 pages de dates, soit 2 chronologies différentes, sur le thème de l'esclavage, l'une telle que présentée sur le site Internet : <http://les.traitesnegrieres.free.fr/index2.html>¹ (la chronologie va de 1454 à 1992 et elle comprend 86 dates) l'autre, une chronologie sommaire, telle que publiée dans le numéro 280 de *L'Histoire*, octobre 2003.

La consigne était double : « Prenez connaissance de ces chronologies et notez tout ce qui vous passe par la tête » ; puis dans un 2^{ème} temps (après que l'enseignant ait recueilli toutes les réactions et questions des élèves) « Choisissez les 10 dates les plus importantes à mémoriser selon vous pour comprendre l'histoire de l'esclavage, et essayez de justifier votre choix ». La mise en place d'un dispositif « classique » (travail individuel, travail en groupe puis compte-rendu en classe entière) a permis une mobilisation dynamique des élèves.

Et ils n'ont pas manqué, en effet, de m'étonner par la qualité de leurs « disputes ». Lors de la discussion en classe entière, nous en sommes arrivés, les élèves et moi-même, et ce grâce à leurs questionnements comme à leurs interpellations, à :

- Distinguer, pour mieux les relier, le général du particulier (la traite négrière européenne par rapport à l'histoire de l'esclavage en général)
- Distinguer, pour mieux les relier, l'universel mondialisé du localisé (les différents rythmes de la traite selon les Etats-nations dans le processus global du commerce triangulaire)
- Associer des dates pour en faire des périodes et des durées (période des abolitions sur plus d'un siècle)
- Relever des paradoxes (c'est pendant la période des abolitions de la traite que le commerce des esclaves a atteint des sommets quantitatifs)
- Associer enfin des dates pour construire un enchaînement causal (de la révolte des esclaves à Saint-Domingue en 1791 à l'abolition décrétée par la

Convention en 1794 puis à l'indépendance d'Haïti en 1804, en passant par l'échec du rétablissement de l'esclavage par Napoléon en 1802).

En définitive le choix des dates a pris du sens à travers les débats, discussions, questions et mises au point. Le contrôle des connaissances devenait alors une formalité.

Mais cela a été plus loin puisque, même là où les élèves n'ont pas vu d'importance à certains événements nommés dans les chronologies, cela a pris sens pour l'enseignant. Et son intervention magistrale a toutes les chances dans ce cas pour être entendue de manière efficace.

En effet, les élèves ont largement ignoré dans leurs choix les dates de création des multiples compagnies anglaises, hollandaises et françaises. Faut-il s'en alarmer ou s'en étonner plus que cela ? Ou bien rapprocher cette indifférence aux processus socio-économiques, de l'histoire du discours historique occidental qui, jusqu'à récemment, a largement ignoré, voire nié le rôle fondateur/accélérateur de la traite négrière européenne dans la naissance du capitalisme ? Le concept d'accumulation primitive du capital forgé par Marx, réinvesti aujourd'hui par des historiens comme Marcel Dorigny, peut, dans ce cas-là, nous être d'un précieux secours.

C'est ainsi que, dans l'apprentissage de dates faisant appel à l'intelligence questionnante des élèves, nous avons mieux pris conscience qu'ils devaient opérer une rupture épistémologique pour passer d'une analyse strictement morale de l'esclavage, proche de la condamnation humaniste, à l'analyse socio-économique d'une formation sociale dont les fondements anthropologiques demandent aujourd'hui à être, sur le fond comme sur la forme, réinterrogés sérieusement.

L'air de rien, remettre en cause l'évidence de tout « récit » chronologique oblige à établir des rapports renouvelés entre l'objectivité du fait historique (objectivité du corps modifié, du texte écrit, du paysage transformé, des traces de l'oralité, etc.) et le faisceau de subjectivité exprimé dans les différents points de vue argumentés que construisent aussi bien les discours historiques que les méthodes utilisées pour les mettre en valeur, de la propagande à la critique du témoignage en passant par les présupposés scientifiques.

Décidemment « Comprendre le monde pour mieux le transformer » reste une formule d'actualité, y compris quand il s'agit de mémoriser des dates.

¹ dossier « dates - repères », sous-dossiers « chronologie générale de l'esclavage » et « chronologie ».

Chronologies établies par les élèves

Chronologie Groupe 1 (Anderson, Parpathan, Olivia, Paul)

Du commencement à la soi-disant fin de l'esclavage. **En 1454, le 8 janvier** la traite commence illégalement avec le pape Nicolas V qui autorise la traite (itinéraire Afrique – Portugal). **En 1492** Christophe Colomb effectue son 1er voyage transatlantique ; des Noirs sont embarqués dans les caravelles dès le deuxième voyage ; on peut donc penser que Christophe Colomb est à l'origine du commerce triangulaire. L'esclavage se propage dans de nombreux pays mais, du milieu du **18^{ème} au 19^{ème} siècle**, l'abolition de l'esclavage est proclamée au fur et à mesure dans chaque pays victime de l'esclavage. **En 1815** au congrès de Vienne les puissances européennes condamnent la traite et **en 1948** l'article 4 de la *Déclaration Universelle des droits de l'homme* est confirmé par la convention de 1956. Le problème d'esclavage semble toujours persister puisqu'**en 2003** d'après Anti-Slavery International, 20 millions d'adultes sont asservis et d'après le Bureau international du travail, 250 à 300 millions d'enfants sont exploités.

Chronologie Groupe 2 (Sophia et Claudia)

6^{ème} – 4^{ème} s. avant J.C. : l'essor de l'esclavage à Athènes accompagne le développement économique et l'instauration de la démocratie ; contradiction entre l'essor de l'esclavage et la démocratie instaurée. Donc quel genre de démocratie est-elle installée ?
8 janvier 1454 : le pape Nicolas V autorise le roi du Portugal à pratiquer la traite (itinéraire Afrique-Portugal)
1530 : Charles V, première interdiction de l'esclavage indien.
1620 : premiers arrivages d'esclaves africains dans les colonies continentales anglaises.
1707 : en France liberté totale de la traite sans droits à payer ; début de la croissance économique et intensification de l'esclavage.
1769 : abolition de l'esclavage en Pennsylvanie par les Quakers.
1789 : 700 000 esclaves aux Antilles françaises. Martinique : première insurrection des esclaves sous la Révolution Française.
1804 : Haïti proclame son indépendance.
1814 : la France récupère les Antilles ; maintien de l'esclavage.
27 avril 1848 : abolition de l'esclavage par la France.

Chronologie établie après discussion avec la classe

Dès l'Antiquité (VI^{ème} – IV^{ème} av. J.C. pour Athènes) l'esclavage est une source de l'essor économique, en même temps que s'invente la démocratie à Athènes. A partir de 1454, la traite négrière commence vers les Amériques.

1685 : adoption en France d'une loi, le Code Noir, comme dans les colonies espagnoles et anglaises.

De 1600 à 1719 : création de compagnies commerciales par les Hollandais, les Anglais et les Français, pour profiter au maximum du trafic d'esclaves.

1780-1880 : 90% des Africains déportés par les Européens l'ont été pendant cette période (sur 12 millions environ au total).

1769-1888 : période des abolitions, pendant laquelle ont été déportés le plus d'Africains.

1791 : insurrection des esclaves à Saint-Domingue (Toussaint-Louverture) qui aboutit en 1794 à l'abolition de l'esclavage par la Convention Française puis à l'indépendance d'Haïti en 1804, malgré le rétablissement de l'esclavage par Napoléon en 1802.

1848 : 2ème abolition de l'esclavage par la France.

1948 : la *Déclaration Universelle des droits de l'homme* ; l'universalité des droits des peuples abolit définitivement l'esclavage ; conséquence : une personne qui réduit une autre personne en esclavage est donc dans l'illégalité mais aussi une criminelle. ■



Toussaint-Louverture